

Du français sur objectifs spécifiques au français sur objectifs universitaires

Dr. Manal Assaad*

(Déposé le 26 / 1 / 2021. Accepté 22 / 6 / 2020)

□ Résumé □

Le français sur objectifs universitaires, en tant que spécialisation au sein du français sur objectifs spécifiques, permet aux étudiants d'acquérir les compétences langagières, disciplinaires et méthodologiques nécessaires à la réussite de leurs études universitaires. Ce projet de formation les aide aussi à intégrer de façon optimale les différentes composantes de l'université.

L'objet majeur de cette intégration réside dans une formation linguistique, correspondant aux besoins générés par des situations langagières exigeantes. Autrement dit, cette formation en langue se réalise à l'aide d'une méthodologie qui a pour objectif de répondre de la façon la plus correcte possible aux réels besoins des étudiants en recensant l'ensemble des situations de communication les plus présentes auxquelles ces étudiants sont confrontés. L'objectif de cet article est donc de mettre l'accent sur le français sur objectifs universitaires, ses rapports avec le français sur objectifs spécifiques ainsi que sur la démarche à suivre dans la formation.

Mots-clés : Français langue étrangère, Français sur objectifs spécifiques, Français sur objectifs universitaires, besoins, objectifs

* Professeur adjoint au département de l'enseignement du français à l'Institut Supérieur des Langues, Université Tichrine, Lattaquié, Syrie.

من اللغة الفرنسية لأهداف تخصصية إلى اللغة الفرنسية لأهداف جامعية

د. منال أسعد*

(تاريخ الإيداع 26 / 1 / 2021. قبل للنشر في 22 / 6 / 2021)

□ ملخص □

إن اللغة الفرنسية لأهداف جامعية، على اعتبارها تخصصاً ضمن اللغة الفرنسية لأهداف تخصصية، تسمح للطلاب باكتساب المهارات اللغوية والتخصصية والمنهجية اللازمة لنجاح دراستهم الجامعية. كما أن هذا المشروع التدريبي يساعدهم أيضاً على الدمج الأمثل لمكونات الجامعة المختلفة. أما الهدف الأساسي لهذا الدمج فهو يتحقق من خلال تدريب لغوي يتوافق مع الاحتياجات الناتجة عن المواقف اللغوية التي تتطلبها الدراسة الجامعية، أي أن هذا التدريب اللغوي يتحقق من خلال منهجية تهدف إلى الإجابة بأفضل طريقة ممكنة على الاحتياجات الفعلية للطلاب من خلال إحصاء مجمل مواقف التواصل الأكثر شيوعاً التي سيواجهها الطلاب. يهدف هذا المقال إلى إلقاء الضوء على اللغة الفرنسية لأهداف جامعية وعلى علاقتها باللغة الفرنسية لأهداف تخصصية إضافة إلى المنهجية المتبعة في التدريب.

الكلمات المفتاحية : اللغة الفرنسية كلغة أجنبية، اللغة الفرنسية لأهداف تخصصية، اللغة الفرنسية لأهداف جامعية، حاجات، أهداف

* أستاذ مساعد - قسم تعليم اللغة الفرنسية - المعهد العالي للغات - جامعة تشرين - اللاذقية - سورية.

Introduction :

Le concept de français sur objectifs universitaires (FOU) a émergé en tant que nouvelle discipline. La complexité des discours et la diversité des tâches universitaires exigent de la part des étudiants qu'ils acquièrent des compétences langagières spécifiques. Le FOU vise, en tant que spécialisation au sein du FOS, à développer des compétences de communication à la fois disciplinaires, culturelles et professionnelles. Une démarche méthodologique sera donc suivie par les enseignants pour répondre aux réels besoins du public tout en essayant de simuler des situations de communication et ce, pendant la formation linguistique ou après l'activité professionnelle. Ainsi, un questionnement s'impose et porte sur un nouvel aspect de la démarche FOS (une méthodologie qui a pour objectif la conception d'un programme linguistique pour un public particulier ayant des besoins langagières spécifiques en français) adapté dans un contexte universitaire et qu'on appellera FOU.

Objectif et intérêt de l'article :

L'objectif de cet article est de mettre l'accent sur cette nouvelle notion de FOU, de ses rapports avec le FOS ainsi que sur la démarche à suivre pour proposer aux étudiants une formation ayant pour objectif de répondre à leurs réels besoins en français.

Méthodologie :

Le français sur objectifs spécifiques est né du souci d'adapter l'enseignement du FLE à un public adulte souhaitant acquérir ou perfectionner des compétences en français pour une activité professionnelle ou des études supérieures. Il met en application des méthodologies et activités au service des disciplines en question. Quand au FOU, il se distingue par certaines spécificités qui permettent d'assurer des cours aussi spécifiques. La prise en compte de ces caractéristiques constitue une condition préalable pour garantir l'efficacité de toute formation dans ce domaine pour répondre le plus concrètement possible aux réels besoins des étudiants dans leurs cursus universitaires.

Le présent article met la lumière sur ces deux notions clés (FOS, FOU), leurs spécificités, ainsi que sur la démarche la plus appropriée pour concrétiser les besoins des étudiants en proposant une démarche à cinq étapes, à savoir : l'identification de la demande, l'analyse des besoins, la collecte des données, l'analyse des données et l'élaboration didactique.

Résultats et discussion :

La didactique du français langue étrangère s'est souvent enrichie dans le passé de nouvelles démarches et approches méthodologiques en s'adaptant à l'évolution des publics d'apprenants. Cette évolution a abouti à la création de nouvelles méthodes d'enseignement. Le français sur objectifs universitaires (FOU) est la démarche du français sur objectifs spécifiques (FOS) adapté dans un milieu universitaire qui vise à préparer des étudiants à suivre des études supérieures dont la langue d'enseignement est le français. Le FOU permet aux apprenants d'acquérir des compétences langagières, disciplinaires et méthodologiques nécessaires à la réussite de leurs études universitaires. Ce projet de formation facilite leur intégration dans le système scolaire, même dans la vie courante des étudiants. Son objectif vise à la fois le perfectionnement et l'approfondissement des connaissances générales et aussi spécifiques dans les disciplines universitaires auxquelles ce public est confronté. Plus en détail, l'application du FOU rend les apprenants capables de comprendre les cours, de prendre des notes, de passer des examens, de participer à un colloque, et de rédiger des mémoires et des thèses ou prendre parole devant un public spécialisé, etc.

Le concept de FOU s'est développé en rapport avec une réalité particulièrement complexe à laquelle l'Université française est confrontée depuis plusieurs dizaines d'années mais qui s'est intensifiée depuis 1990. Il s'agit de la massification de l'enseignement supérieur, de la migration des jeunes désireux, entre autres, de poursuivre leurs études et, surtout, des mobilités universitaires dont l'ampleur et la diversité nourrissent, en l'enrichissant, la sphère du FOU. Dans chacun de ces cas, l'Université a dû prendre à son compte la formation des étudiants à un système nouveau de communication-le système universitaire- afin de leur assurer les compétences nécessaires à la poursuite des études en français, en milieu universitaire français. Qu'il s'agisse du français langue maternelle – dans le cas de la massification- ou bien du FLE – dans les deux autres cas- l'objectif de l'Université est le même : développer les compétences méthodologiques et linguistiques des étudiants qui leur permettent la réception, la compréhension et la production de divers genres discursifs académiques dont l'appropriation conditionne l'intégration au milieu universitaire et la réussite des études.

Dans ce cas, le concept de FOU renvoie d'un côté à l'acquisition/au développement de compétences de réception-compréhension de genres discursifs tels que le discours universitaire, l'ouvrage et l'article scientifiques et de compétences de production d'autres genres tels que la dissertation, le mémoire, etc. et de l'autre côté, à l'enseignement/apprentissage de formes précises de communication orale et écrite (prise de notes, fiche de lecture, résumé, synthèse, exposé, etc.) auxquelles on pourrait ajouter une remise à niveau du français général. La question que nous nous posons est dans quelle mesure le concept de FOU reste opérationnel en dehors du contexte universitaire français. Si la réponse est négative, il faut trouver ces caractéristiques-là qui font du FOU une déclinaison à part du FLE ayant un domaine de référence propre avec des activités communicatives et des techniques clairement identifiées. Si la réponse est affirmative, il faut voir dans quels contextes et sous quelles formes le FOU se manifeste, quelles sont les déclinaisons du FLE avec lesquelles on pourrait le mettre en rapport et de quel point de vue?

Mais quelles différences entre le FLE, le FOS et le FOU ?

Le FLE a pour objectif d'amener l'apprenant à communiquer dans différentes situations de la vie quotidienne. Le français général se caractérise par une formation à moyen ou long terme, et une diversité thématique avec diverses compétences à développer. L'enseignant de français général maîtrise les contenus des cours, travaille en autonomie et peut utiliser des supports déjà existants.

Le FOS est une formation de courte durée qui vise à développer chez l'apprenant des compétences de communication professionnelle. Elle est centrée sur des contenus à priori non maîtrisés par l'enseignant d'où la nécessité d'entrer en contact avec les acteurs professionnels, d'élaborer le matériel et de didactiser des activités pédagogiques.

Quant au FOU, une branche du FOS, il cherche à donner une nouvelle dimension au français langue de communication scientifique et permet aux étudiants d'acquérir des compétences langagières, disciplinaires et méthodologiques nécessaires à la réussite de leurs études universitaires. En général, les domaines du FOU concernent la vie de l'université, la compréhension orale du discours universitaire et les exigences de l'expression écrite.

Le français sur objectifs spécifiques est né du souci d'adapter l'enseignement du FLE à des publics adultes souhaitant acquérir ou perfectionner des compétences en français pour une activité professionnelle ou des études supérieures. En effet, il s'agit d'un français conçu

dans le but de répondre aux besoins spécifiques des apprenants. Il met en application des méthodologies et activités au service des disciplines en question et il vise l'appropriation linguistique de ces activités.

En gros, le FOS se diffère du français général au niveau lexical et des situations de communication, il demande, dans les situations d'enseignement spécifiques, une méthodologie différente par rapport à l'enseignement du français général et vise plutôt un public qui possède déjà des connaissances de base de la langue française. Aujourd'hui, un autre concept commence à gagner du terrain dans les milieux didactiques, il s'agit bel et bien du FOU, c'est-à-dire, français sur objectifs universitaires. C'est une spécialisation au sein du FOS visant à préparer des étudiants à suivre des études supérieures dont la langue d'enseignement est le français, le Fou apparaît, d'après J.-M. Mangiante et Ch. Parpette, «*comme une déclinaison du FOS, dans son approche centrée sur la connaissance la plus poussée des besoins d'un public ciblé...* » (2011 : 5).

Le FOU se distingue par certaines spécificités qui permettent d'assurer des cours dits aussi spécifiques. La prise en compte de ces caractéristiques constitue une condition préalable pour garantir l'efficacité de toute formation dans ce domaine et elles concernent trois points principaux :

- **Diversité des filières universitaires**

Le FOU se distingue avant tout par la diversité des disciplines universitaires visées par les apprenants : le droit, la médecine, la chimie, etc.

- **Besoins et objectifs spécifiques**

Les besoins spécifiques sont une des caractéristiques principales des publics du FOU. Un public donné veut apprendre non *le* français mais plutôt *du* français *pour* agir dans les différents milieux universitaires. L'application du FOU rend les apprenants capables de comprendre des cours, prendre des notes, lire des livres spécialisés, passer des examens, rédiger des mémoires ou des thèses, etc. D'où la nécessité d'axer sur cette dimension des besoins avant même de procéder à l'élaboration des cours en vue d'y mieux répondre.

D'après R. Richterich, "*toute action a un objectif et même s'il peut être implicite ou inconscient, il est présent dans tout ce que nous faisons*" (1985 : 132). Il est évident que celui qui s'oriente à un objectif dans sa vie, il a aussi des besoins pour qu'il puisse atteindre cet objectif. En tout, il existe beaucoup de classifications diverses d'objectifs d'apprentissage.

En général, des objectifs dans l'apprentissage des langues étrangères sont souvent liés à la distinction de la compréhension orale et écrite et à la distinction de l'expression orale et écrite, donc tout simplement aux quatre compétences - écouter, lire, parler, écrire. Les besoins langagiers déterminent ce que l'apprenant devra savoir de la langue et ce qu'il va en faire. Pour ce faire, définir des besoins signifie analyser ce que les apprenants auront besoin pour communiquer dans cette langue dans des situations de la vie réelle qui dépendent justement de ces apprenants. En effet, «*déterminer des objectifs, c'est donner des indications, formulées de différentes façons, sur ce que les partenaires d'un projet sont censés avoir appris et enseigné après un certain temps et dans les conditions repérées par l'identification des besoins. Ces indications se réfèrent à des contenus qui englobent aussi bien des savoirs que des savoir-faire et des comportements, et aux moyens envisagés pour atteindre les objectifs. C'est un moment où l'on élabore des hypothèses, et où l'on choisit des directions pour l'avenir.* » (R. Richterich, 1985 : 134).

Dans la citation ci-dessus, R. Richterich explique que les objectifs sont délimités par le temps, par les besoins des apprenants et par la matière enseignée. Ensuite, il remarque que

l'enseignant est étroitement lié avec des connaissances de ses apprenants, son savoir-faire et leur comportement. Pour la plus grande effectivité du processus d'enseignement, il est nécessaire d'individualiser des objectifs d'apprentissage et donc même des besoins langagiers au maximum. Cela signifie que les contenus d'apprentissage doivent correspondre le plus exactement possible à l'usage de la langue que l'apprenant compte faire. C'est pourquoi l'enseignant devrait s'efforcer d'appliquer des méthodes d'enseignement variées pour satisfaire les besoins des apprenants. Au sein de l'enseignement habituel, il n'y a pas assez de temps et d'espace pour l'approche individuelle à cause du grand nombre d'étudiants.

En ce qui concerne le cours FOS/FOU, il est très avantageux car nous pouvons facilement individualiser l'enseignement, puisqu'il s'agit d'un petit groupe et en même temps, il s'agit de leurs objectifs réels, non imposés par les programmes éducatifs. Ces besoins et ces objectifs sont constatés à la base d'une analyse spécifique et détaillée de toutes les circonstances de l'enseignement. Toutefois, il est nécessaire de définir des objectifs bien observables et les caractériser par des compétences à atteindre par les apprenants.

- **Facteur temps**

Le public (les étudiants) est limité par le temps pour suivre des formations de FOU. Cela dépend également de la formation universitaire (cycle court, moyen ou long) dans laquelle il s'est engagé. Cela veut dire que la formation linguistique doit respecter un délai rigoureux ayant pour objectif de répondre aux besoins du public engendrés par des situations de communication langagières.

Hormis les exigences prescrites pour assurer une bonne formation en FOU, dans le même contexte, les cours ont pour objectif de développer une compétence d'ordre universitaire chez les apprenants. Cette compétence universitaire se distingue par trois composantes principales :

• **Composante institutionnelle**

L'étudiant dès sa rentrée universitaire aurait besoin d'être muni d'une compétence lui permettant de comprendre l'organisation de son université, de ses différentes facultés et départements. Comme il doit être sensibilisé aux diverses démarches et procédures administratives.

• **Composante culturelle**

Etant dans une université d'accueil française, l'étudiant peut bénéficier d'une panoplie de cours sur l'histoire et la civilisation française ainsi que de visites de sites ou de monuments historiques l'aidant à s'enrichir davantage en terme de culture du pays d'accueil et favorise par ailleurs sa bonne intégration.

• **Composante linguistique et méthodologique**

Il s'agit de développer des connaissances linguistiques nécessaires (lexique, grammaire, etc.) pour que les étudiants puissent suivre les cours dans leurs domaines visés: comprendre le cours, prendre des notes, poser des questions, etc. Les cours de FOU devraient développer en outre certaines compétences méthodologiques qui aident à réaliser des tâches universitaires telles que : participer à un colloque, préparer une communication, prendre la parole devant un public spécialisé, rédiger un article, déterminer une problématique, synthétiser un document, élaborer un plan de recherche, rédiger un mémoire ou une thèse, etc.

Ainsi, les composantes citées plus haut sont indispensables pour la préparation des étudiants aux études supérieures en France, il en est de même pour une situation hors de France. En effet, dans un pays où le français est langue d'enseignement supérieur, la

problématique est aussi pertinente mais légèrement différente dans la mesure où les étudiants ne sont pas «étrangers» dans leurs universités. Il s'agit d'une situation d'intégration à un nouvel environnement de travail et de langue différents de ce qu'ils ont connu auparavant, où la langue française considérée comme première langue étrangère, devient langue d'enseignement et de communication universitaire à côté de la langue maternelle ou de la première langue apprise à l'école.

Dans les deux cas, l'enjeu consiste à élaborer, nous l'avons dit le dispositif le plus complet et le plus cohérent devant répondre aux réels besoins d'un public spécifique en tenant compte des différentes contraintes matérielles et institutionnelles qui se posent. D'où l'intérêt de réfléchir sur une déclinaison de la démarche FOS (J.-M. Mangiante et Ch. Parpette, 2004) et concevoir une méthodologie pour la mise en place d'une formation sur mesure, la plus cohérente et réaliste possible.

Démarche du français sur objectifs universitaires

D'après J.-M. Mangiante et Ch. Parpette (2011), une formation linguistique dans un centre de langue ou dans l'université porte essentiellement sur la langue, la méthodologie, l'aspect culturel et institutionnel. Il s'agit de dimensions importantes pour l'intégration des étudiants dans l'enseignement supérieur. Cet état de fait nous amène à nous interroger sur une démarche didactique à mettre en œuvre afin d'élaborer un programme de formation optimal dans un délai de temps limité.

Les auteurs nous proposent une déclinaison de la démarche FOS. Il s'agit de l'élaboration d'un programme de FOU qui passe par une étape centrale, à savoir la collecte des données précédée par l'analyse des compétences langagières à développer chez les apprenants ayant pour objectif l'intégration universitaire. La collecte réunit l'ensemble des documents qui serviront de supports de formation. Cette initiative de conception de programme FOS/FOU est censée prendre en compte également toutes «*les contraintes matérielles et temporelles*» pour agir en toute urgence. On parle de déclinaison, car la démarche FOS en elle-même est loin de répondre aux besoins d'un public hétérogène aussi bien sur le plan de compétences linguistiques, de provenances culturelles que de systèmes éducatifs, généralement assez divers.

Comme pour le FOS, concevoir une formation de FOU au sein des universités, des filières ou des départements francophones vient en réponse à une *commande* en l'occurrence, «*doter l'étudiant de savoir et de savoir-faire en français pour réussir au niveau d'un semestre ou d'une année*». (J.-M. Mangiante et Ch. Parpette, 2011 : 123). En général, les besoins linguistiques et académiques d'un étudiant se résument à accomplir des tâches universitaires. Pour ce faire, l'enseignant est amené à collecter et analyser des documents issus des cours dispensés en français, des enregistrements de cours, des énoncés d'examens, des corrigés, des annales, à *élaborer* un programme, un curriculum et à *concevoir* des activités pédagogiques.

J.-M. Mangiante et Ch. Parpette nous le font savoir : "*Mettre en place une démarche FOS suppose de traiter un public homogène dans son projet de formation et dont les besoins relèvent d'un même ensemble coordonné. Est-ce le cas avec des publics étudiants venant de filières et de niveaux d'études différents, relevant de niveaux de langue divers, originaires de cultures et de systèmes éducatifs variés, et se retrouvant dans le même cours en présentiel, que ce soit avant leur arrivée ou tout au long de leurs études en France ?*" (J.-M. Mangiante et Ch. Parpette, 2011 : 42). Cela explique qu'une méthodologie FOS, bien qu'elle réponde «sur mesure» à une demande de formation ciblée, elle ne peut

s'accommoder d'un contexte institutionnel exigeant. D'où la nécessité de mener sa réflexion sur une façon de concilier les besoins du public et le contexte institutionnel qui l'accueil. Cette réflexion conduit à la conception d'un programme FOU qui se déroule en fonction des étapes de la démarche FOS :

- **Identification de la demande**

Une demande peut être formulée dans le cadre d'un partenariat entre l'université d'origine et l'université d'accueil afin de mettre en place un stage de préparation linguistique pour un public précis et homogène.

- **Analyse des besoins**

Il s'agit d'une étape qui mène à un recensement de situations universitaires et des compétences exigées à partir d'enquêtes menées auprès des étudiants et des enseignants de disciplines. Les besoins d'un étudiant universitaire sont la compréhension d'un cours, travaux dirigés ou travaux pratiques, la maîtrise des productions écrites (dissertations, commentaires, etc.) et les présentations orales (exposés oraux...).

- **Collecte des données**

Les données en milieu universitaire sont réparties en deux genres : Nous avons ce qu'on appelle les données existantes qui sont constituées en discours oraux ou documents écrits recueillis sur le terrain. Et des données appelées sollicitées qui sont collectées à partir d'entretien, de test ou d'interviews menés auprès des acteurs de l'université (enseignants, étudiants, administrateurs, secrétaires, etc.).

- **Analyse des données**

Il s'agit d'une étape précaire pour le concepteur du programme FOU dans la mesure où elle nécessite un tri et un choix très précis qui laisse une bonne partie des données recueillie de côté. De plus, l'enseignant-concepteur découvre des discours dotées de caractéristiques très diverses (lexicales, discursives, syntaxiques) devant les traiter d'une manière minutieuse dans un laps de temps limité.

- **Elaboration didactique**

La conception des unités didactiques nécessite la détermination d'une stratégie disciplinaire (données propres à telle ou telle discipline) ou transversale (contenus pour étudiants de disciplines différentes), de contenus notionnels à aborder, de traitement technique des données (son, extrait), de type d'activités (travail de classe, travail de groupe), et des dispositifs d'enseignement-apprentissage (en présentiel ou à distance).

La mise en place d'une formation FOU représente de nombreuses contraintes institutionnelles. D'abord, le facteur temps, nous l'avons déjà dit, est considéré comme un axe important pour la bienfaisance de la formation. Le volume horaire exigé dans l'enseignement des contenus reste insuffisant puisqu'en moyenne, une université consacre 20 à 30 heures par semestre à la formation linguistique. La diversité des contextes aussi bien du côté des institutions (programme de partenariat, financement individuel de la formation, etc.) que du côté du public (niveau de langue, culture, nationalité, etc.) entraîne des mises en œuvre très distinctes. C'est l'existence des contraintes institutionnelles et la diversité des contextes qui amène à concevoir finalement une formation FOS-FOU. La conception est censée respecter, nous l'avons mentionné ci-dessus, les étapes de la démarche FOS.

Après l'analyse des besoins qui s'appuie partiellement sur le ressenti de l'apprenant et sur le point de vue d'autres acteurs de l'institution (responsables de filières, enseignants de spécialité, personnel administratif), l'enseignant réunit toutes les situations de communication que vit ou vivra l'étudiant au sein de l'université. Les situations peuvent

être d'*ordre oral* comme comprendre un cours magistral, présenter un exposé oral ou d'*ordre scriptural* tel que comprendre un texte de spécialité, rédiger une dissertation, etc. L'analyse des besoins doit être vérifiée et peut être modifiée en fonction de la collecte des données sur le terrain.

Conclusion :

Malgré la diversité de spécialités choisies au sein des universités, il y a un objectif commun pour les étudiants. Ils veulent s'intégrer à l'université étrangère pour qu'ils puissent étudier de façon équivalente et de bonne qualité comme les étudiants du pays et s'intégrer dans la société. Avoir des notions en langue parlée n'est pas suffisant pour comprendre les cours universitaires.

Comme dans le cas du FOS, on ne peut pas proposer un manuel de FOU, on peut seulement proposer des chemins à suivre pour trouver la méthode pour l'enseignement efficace dans un cas concret. Ces outils ne servent qu'à l'adaptation plus facile à l'enseignant qui se trouve dans la situation nécessitant une démarche du FOU.

Bibliographie

Cuq J.-P., *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Paris, CLE International, 2003, 303 p.

Cuq J.-P. et Gruca I., *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Grenoble, PUG, 2003, 452 p.

Mangiante J.-M. et Parpette Ch., *Le français sur objectifs spécifiques : de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours*, Paris, Hachette FLE, 2004, 160 p.

Mangiante J.-M. et Parpette Ch., *Le Français sur objectifs universitaires*, Grenoble, PUG, 2011, 252 p.

Richterich, R., *Besoins langagiers et objectifs d'apprentissage*, Paris, Hachette, 1985, 198p.